



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 11 juin 2015 – «PDF Québec appuie la volonté gouvernementale de faire cesser la pratique des mariages forcés et des crimes d’honneur, mais déplore que le projet de loi 59 ne s’attaque pas à la source réelle du problème, soit la présence de conceptions et de pratiques religieuses fondamentalistes et sexistes qui discriminent les femmes et les minorités sexuelles. En 2014 on dénombrait plus de 700 millions de femmes concernées par les mariages forcés dans le monde. Voilà pourquoi le projet de loi 59 doit aussi mettre en place des mesures pour éviter que les mariages forcés et les crimes d’honneur dont sont victimes de nombreuses Québécoises aient lieu à l’extérieur du Québec.» C’est ce qu’a déclaré la présidente de Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec), Michèle Sirois.

Au Québec, il existe un fort consensus autour des valeurs communes que sont l’égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la liberté d’expression. Ces valeurs communes ne sont pas suffisamment affirmées dans le projet de loi 59. Plus particulièrement, les sociétés qui se veulent égalitaires doivent rejeter la vision entretenue par les religions en regard des femmes, des homosexuels et des adeptes d’autres confessions. PDF Québec rappelle également que le Québec a entériné au début des années 80 la Convention internationale contre toutes les formes de discriminations à l’égard des femmes (CEDEF) et a souligné que le gouvernement doit mettre en place toutes les mesures nécessaires assurant la protection et la sécurité des femmes.

L’éducation reste l’un des principaux moyens de prévention pour protéger les femmes et les enfants de pressions communautaristes qui menacent leur sécurité. Le rôle des professeures et des intervenantes en service de garde est particulièrement vital pour renforcer l’égalité des femmes avec les hommes. De même, il est essentiel de réformer les cours d’éthique et culture religieuse afin d’abolir le volet religieux qui fait la promotion d’habitudes sexistes où la femme apprend à voir son infériorisation comme normale et à l’accepter.

A propos des discours haineux

Quant à la lutte aux discours haineux, PDF Québec constate que l’objectif du projet de loi est louable, mais que les moyens pour y arriver peuvent rapidement déraiper et menacer la liberté d’expression. C’est d’autant plus questionnant que PDF Québec constate que le projet de loi identifie les discours haineux comme étant à la source de la radicalisation, au lieu de comprendre que c’est surtout l’intégrisme religieux qui engendre la radicalisation.

D’où l’importance de miser sur des mesures comme la présence d’observateurs sur le terrain et la mise sur pied de recherches-actions dont les résultats seront déposés à l’assemblée nationale. «La présidente de PDF Québec, Michèle Sirois, craint notamment que la Commission des droits de la personne et le Tribunal des droits de la personne jouent un rôle de censeur et de chasse aux blasphèmes, menaçant ainsi le droit fondamental à la liberté d’expression.»

PDF Québec est un groupe féministe, mixte, citoyen et non partisan qui défend les droits des femmes. PDF Québec est un groupe féministe, mixte, citoyen et non partisan qui défend les droits des femmes.